



**vélo &
territoires**

COORDINATEUR DU RÉSEAU
NATIONAL CYCLABLE

AVANTAGES 2019

INTERCOMMUNALITÉS



POURQUOI ADHÉRER À VÉLO & TERRITOIRES ?

POLITIQUE CYCLABLE ET SPÉCIFICITÉS TERRITORIALES

Le territoire de l'intercommunalité est pertinent pour mettre en place des projets cyclables : sur un bassin de vie, le vélo est tout à fait adapté aux déplacements de courtes distances. La mise en place d'itinéraires cyclables augmente la qualité de vie et participe à l'attractivité du territoire, à destination des résidents, dans un but touristique, récréatif ou pour la mobilité quotidienne. Pour les EPCI, les délibérations favorables au vélo pourront concerner la mobilité durable, la voirie, l'urbanisme, le tourisme, l'environnement, le sport, mais aussi parfois l'éducation.

ADHÉRER À VÉLO & TERRITOIRES, C'EST



Bénéficier d'une caisse de résonance en France et en Europe

- > Une représentation dans les instances nationales et européennes
- > Une veille et un relais prioritaire des actualités et financements nationaux et européens
- > La promotion de votre action cyclable dans les supports de communication de Vélo & Territoires : la revue trimestrielle, les newsletters (adhérents et grand public), le site Internet et les réseaux sociaux
- > L'accès à des argumentaires politiques efficaces, des chiffres clés et des atlas vélo régionaux



Appartenir à un réseau dynamique et reconnu

- > Des événements rassembleurs : les Rencontres, la Journée Vélo & Territoires, le Club Itinéraires
- > Des échanges de bonnes pratiques sur le forum de discussions et un relais de vos appels à expériences
- > Des annuaires (élus, techniciens, bureaux d'études)
- > Des interventions ponctuelles à vos événements
- > Un agenda partenarial riche et au service des adhérents



Accéder à une expertise sur le vélo et les schémas de référence

- > Suivi du Schéma national des véloroutes, des schémas régionaux et départementaux
- > Suivi des documents stratégiques au niveau national et dans les collectivités
- > Information géographique nationale et homogène grâce à l'Observatoire national des véloroutes et voies vertes
- > Production de cartes vélo personnalisées et de comparaison avec les territoires voisins
- > Expertise sur les comptages vélos et vision nationale des fréquentations vélo grâce à la

- Plateforme nationale des fréquentations et le rapport annuel « Analyse des fréquentations vélo »
- > Un espace adhérent avec un accès à la documentation de référence (fiches-action, supports de présentation, fiches techniques...)
 - > La mise à disposition de modules pédagogiques politiques et techniques



COMMENT ADHÉRER ?

MODALITÉS

Pour adhérer à Vélo & Territoires, votre EPCI ou groupement de collectivités doit :

- > **Délibérer** en faveur de cette adhésion.
- > Désigner un représentant titulaire et suppléant.
- > S'acquitter de la cotisation annuelle : 500 € + 0,005 centime par habitant
- > Renvoyer le [coupon d'adhésion](#) à l'association.



EN SAVOIR PLUS

Vélo & Territoires est un réseau de collectivités mobilisées dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030. Au cœur de son projet stratégique : achever les schémas vélo au profit de l'équilibre des territoires ; faire du vélo un outil de mobilité à part entière ; porter la France au premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo ; faire de la France une grande nation cyclable.

Vélo & Territoires

52 avenue Maréchal Foch
69006 Lyon
Tél : 09 72 56 85 05
info@velo-territoires.org
www.velo-territoires.org